

COMMUNIQUÉ AUX BASES

« Prime Macron »

Aujourd'hui, après la RPN « Salaires » du 18 décembre 2018 et la grève, de nombreux syndicats s'interrogent sur la réponse de l'UCANSS relative à l'octroi de la prime « Macron ».

La CGT n'a pas attendu l'annonce relative à la prime exceptionnelle de fin d'année, dite « prime Macron » pour revendiquer, auprès de l'UCANSS, l'augmentation de la valeur du point et l'attribution d'une prime en rattrapage de la perte du pouvoir d'achat.

Pour rappel, nous revendiquons le remplacement de l'intéressement par un ½ mois de salaire avec un minimum de 1 000 €.

Suite à l'action du 18 décembre 2018 et à la RPN du 8 janvier sur le programme de négociations 2019, le directeur de l'UCANSS nous a annoncé que ce sujet serait à l'ordre du jour de la réunion du Comex du 16 janvier mais a refusé toutes réunions de négociation, dans les jours suivants, sur l'augmentation de la valeur du point et l'octroi d'une prime.

Lors de vos NAO, vos directions sont très fortes pour vous renvoyer vers les Fédérations syndicales et l'UCANSS pour ce qui concerne les revendications salariales.

Face au mépris de l'employeur et dans la perspective de la grève du 29 janvier, **la FNPOS CGT invite tous les syndicats, à interpeller les directions, lors des réunions d'instance (CE, CSE, CA...), pour que celles-ci demandent, à l'UCANSS et au Comex, une réponse favorable aux revendications des salariés sur l'augmentation de la valeur du point à 10 € et l'attribution d'une prime socialisée de 1 000 €.**

Il est important, de mettre la pression à tous les niveaux !

Renforçons la mobilisation lors la nouvelle journée de grève le 29 janvier 2019 !

Mettons tout en œuvre pour faire grandir le rapport de force, par la grève et par d'autres initiatives organisées localement par les syndicats, les jours qui suivront !


 attention

**Un tract et une affiche vont suivre,
surveillez vos boites mails !!!**

N° 01/2019
SECURITE
SOCIALE
16/01/2019

On ne lâche rien !!!!!